

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Le jeudi 6 novembre 2014 à 18h00, s'est tenu le premier conseil d'école du Réveil Matin, il était présidé par M. BOUVIER, directeur de l'école élémentaire du Réveil Matin et en présence de :

Mmes CASASSUS, CLEMENT-BOLAYRON, DE ALBUQUERQUE, DEVINEAU, GARDES, GOSGNACH, GUEHO, GUYON, LEROUX, MOLINIER, PAPIN, PINEAU, RODRIGUES, ROUSSET, enseignantes.

Mrs. BOULANGER, MALEZIEUX, MEYER, SARZIER enseignants.

Mme JOSSE, M. RUIZ représentants la mairie

Mmes BAUDRILLARD, DUBOIS, JUSTINO, KNELLER, LEGARD, MUGUET, représentants l'AAPEH

Mmes AMRICHA, BOURGUIGNON, DE OLIVEIRA, LAFON et Mrs. CROUZIER, LETIFI, MYYNARZ représentants la FCPE

Absent excusé : M. PEQUIGNOT, DDEN

*Début du Conseil d'école : 18h*

### Ordre du jour :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Résultats de l'élection des délégués des parents d'élèves</li><li>- Fonctionnement du Conseil d'école</li><li>- Structure scolaire : effectifs</li><li>- Projet d'école</li><li>- Vote du règlement intérieur</li><li>- Bilan de la coopérative</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Rythmes scolaires</li><li>- Travaux dans l'école</li><li>- Informatique et site d'école</li><li>- Questions diverses</li></ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Un tour de table permet à chacun de faire connaissance.

### RESULTATS DES ELECTIONS

Le point sur les élections des parents d'élèves du 11/10/2012 :

635 électeurs inscrits, 255 suffrages exprimés, participation de 40,15%

13 bulletins nuls.

La liste FCPE obtient : 128 voix 52,89% des suffrages, 8 parents délégués élus.

La liste FCPE obtient : 114 voix 47,11% des suffrages, 7 parents délégués élus.

### FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Le Conseil se réunira les vendredi 06/02/2015 et le mardi 02/06/2015.

Le choix de l'heure est mis au vote : 18 heures : 29 pour, 4 contre 19h : 4 pour, 29 contre.

Les Conseils se réuniront donc de 18 à 20 heures

### STRUCTURE SCOLAIRE (EFFECTIFS, CLASSES ...)

A ce jour : 390 élèves (+11 par rapport à l'année 2013/2014),  
15 classes.

Effectifs par niveau : CP : 90 élèves (3 classes); CE1 : 66 élèves (3 classes); CE2 : 81 élèves (3 classes) ; CM1 : 80 élèves (3 classes); CM2 : 73 élèves (3 classes). Le Conseil des Maîtres a choisi une structure dans laquelle les enfants de CP étaient plus nombreux qu'en CE1 en raison d'élèves en situation difficile en CE1.

Trois nouveaux enseignants sont arrivés à l'école cette année: Mme DEVINEAU en CM2 B, M. MALEZIEUX en CM2C, Mme PAPIN ¼ temps en CE1B, Mme GUYON 1/2 temps en CPC.

### PROJET D'ECOLE

Le projet d'école 2011/2014 est reconduit pour l'année 2014/2015.

Pour rappel, il comporte 3 axes :

- 1 - Développer les compétences en expression orale (raconter, décrire, exposer, échanger, débattre, argumenter, réciter).
- 2 – Développer les compétences en production d'écrits : élargir le vocabulaire.
- 3 – Rendre les élèves plus performants en gestion de données.

L'équipe pédagogique devra travailler sur un nouveau projet d'école pour la période 2015 2018. L'avenant au projet 2014/2015 sur un projet musique devrait en être un des axes.

---

## **VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR**

Le Conseil d'école adopte une modification du règlement intérieur concernant les heures d'ouverture de l'école. Désormais le chapitre horaires d'ouverture sera libellé ainsi : « *L'école est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 13h45 et le mercredi de 8h30 à 11h30* ».

---

## **BILAN DE LA COOPERATIVE**

La coopérative a élu son nouveau bureau :

M. MEYER, président

M. SARZIER, secrétaire,

M. BOUVIER : trésorier mandataire

Comptes de la coopérative :

La coopérative est affiliée à l'OCCE 78. Le compte rendu financier est donné aux représentants de parents. Ce compte-rendu est vérifié et signé par les parents et les enseignants.

M. BOUVIER rappelle que les recettes de la coopérative proviennent des dons des familles, des produits de la fête de l'école, d'un pourcentage sur la vente des photos et d'une subvention de la caisse des écoles. Les dépenses sont celles des classes pour la réalisation de leurs projets spécifiques et de leurs sorties. A cet égard, M. BOUVIER indique que les sorties nombreuses dans l'école (51 en 2013/2014) sont financées en grande partie par la coopérative de l'école et par l'aide de la ville (mise à disposition d'un car municipal pour quelques sorties et prise en charge de visites à la graineterie par exemple)

M. BOUVIER indique que la fête de l'école du mois de juin a rapporté 4225 euros pour 1061 euros de dépenses soit un bénéfice de 3164 euros. Il remercie chaleureusement les parents qui se sont beaucoup investis pour le succès de la fête

---

## **RYTHMES SCOLAIRES**

La réforme des rythmes est mise en œuvre. De 15h45 à 16h30, les élèves sont pris en charge par les surveillants d'étude (8 ou 9 selon les jours) et 3 animateurs qui proposent des ateliers (espace ludique, informatique, sport).

-A 16h30 quelques élèves rentrent chez eux et les autres vont à l'étude en classe. Il est rappelé que l'étude est surveillée et non pas dirigée. Les enseignants font néanmoins réciter les leçons aux élèves qui n'ont pas de devoirs écrits à faire à la maison. Il n'y a pas lieu de demander plus de 30 minutes de travail personnel à faire aux élèves. C'est pourquoi, les surveillants ont demandé à la ville que les classes d'étude soient dotées de jeux de société. La ville a donné son accord. Comme la période 15h45/16h30 est longue, il est prévu en cas d'intempérie de monter les enfants dans les salles d'étude plus tôt en leur laissant toutefois un laps de temps pour s'aérer et goûter.

-Les problèmes liés à la réforme des rythmes réside essentiellement dans la gestion des listes d'élèves qui ont plusieurs activités dans la journée : le matin, accueil de 7h30 à 8h20. Le midi, temps de restauration de 11h30 à 13h20. Le soir, TAP de 15h45 à 16h30, étude de 16h30 à 17h30 et TAP de 17h30 à 18h30. Il est demandé aux parents après une période d'un mois de mise au point et d'accoutumance, d'être désormais scrupuleux dans l'inscription de leurs enfants à tous ces moments sur leur espace famille. Les enseignants ont déjà constaté une amélioration dans ces inscriptions.

-D'autre part des enseignants notent une amélioration dans le raccourcissement du temps de classe l'après-midi car lorsque la classe durait 3 heures, la dernière heure était souvent peu productive. En revanche, ils notent que le rythme de cinq jours consécutifs d'école dans la semaine amène les enfants à être davantage fatigués en fin de période.

-Les parents demandent à la ville 3 réunions dans l'année sur les questions périscolaires.

---

## **TRAVAUX DANS L'ECOLE**

Depuis le retour des vacances d'automne, les travaux de rénovation des façades de l'école sont terminés. Les parents et les enseignants remercient la ville pour cet engagement.

Toutefois quelques ajustements sont encore à faire : 1 – le remplacement des portes de secours qui ne sont pas conformes. 2 – la révision et la finition des portes coupe-feu. 3 – Quelques travaux de sécurisation : installation de dispositif anti-pincement des portes du préau, installation de dispositif au coin des fenêtres extérieures qui sont dangereux 3 – Dépose et repose de placards sous le préau. 4 – Travaux de peinture autour des portes coupe-feu.

Les enseignants ont constaté un manque d'aération dans les classes : les classes deviennent une fournaise dès qu'il fait beau et ce dès le matin. 10 poignées spéciales d'ouverture de fenêtres ont été données récemment au directeur. Il en faudrait dix autres (1 par salle).

Il est à noter également l'extrême délabrement des plafonds des couloirs et montées d'escalier. Il serait utile de prévoir à courte échéance la rénovation de ceux-ci.

Un courrier a été adressé à Madame le Maire-adjoint pour lui faire part de ces constats.

Deux nouvelles classes ont été créées en prévision d'une ouverture de classe. Ces classes ne seront toutefois disponibles qu'après les vacances de Noël car le chauffage n'est pas installé, or il faut couper le chauffage pour réaliser cette installation. Il est prévu de transférer la bibliothèque de l'école située dans un préfabriqué derrière le gymnase dans une des nouvelles salles. Dans l'attente de ce transfert, la bibliothèque est toujours accessible et opérationnelle.

Les enseignants souhaitent que les rideaux qui ont été parfois démontés ou cassés lors des travaux soient remis en place et en état. C'est important tant du point de vue de la vision des tableaux par les élèves que de la chaleur à maîtriser.

---

## INFORMATIQUE

L'école a eu plusieurs soucis liés à l'informatique en début d'année scolaire :

1 – la disparition des bornes wifi permettant l'accès à internet en salle des maîtres et dans le bureau du directeur.

2 – la vétusté du matériel et de l'installation.

3 – Des problèmes de surtension liés aux travaux.

Les services informatiques et techniques de la ville sont rapidement venus remettre en fonctionnement le dispositif informatique. Nous les remercions pour leur réactivité.

Pour parer à la vétusté constatée des ordinateurs, l'école sera dotée de 15 nouveaux postes en remplacement des plus anciens, soit la moitié du parc. La connexion internet en haut débit sera prochainement installée pour toute l'école en filière.

Un vidéoprojecteur interactif a été installé dans une classe de CP.

Un nouveau site internet est en cours d'élaboration. Nous attendons les avis techniques et les autorisations administratives pour le rendre opérationnel. Un rendez-vous à cet égard est fixé avec M. le conseiller pédagogique numérique de l'Education Nationale le 17 novembre 2014. M. BOUVIER tient particulièrement à remercier Mme LAFON, maman d'élèves pour son investissement à la création du site.

---

## QUESTIONS DIVERSES

### AVS et EVS

3 AVS sont en charge d'enfants en situation de handicap. Mme NAFOUANT pour 10h. Elle attend un heureux événement et sera remplacée. Mme TRECLAT pour 10h. Mme SADOSHENKO pour 20h.

1 EVS Mme GHORESHI pour 20h.

### PAI

Les PAI sont renouvelés par le médecin de l'Education Nationale. Les informations et les remèdes sont accessibles également par le personnel périscolaire. Il y a 15 PAI dans l'école.

### EPS

La piscine est désormais ouverte à toutes les classes du CP au CM2 pour des séances de 10 semaines par an.

Le tennis en CE1 et le rugby en CE2, CM1, CM2 devraient être reconduits.

### SORTIES SCOLAIRES

Cette année la ville ne reconduit pas le budget pour les classes de découverte. Il n'y aura donc pas de classe de découverte organisée. A cet égard la FCPE souhaite présenter la motion présentée en fin de compte-rendu.

La motion est mise au vote et recueille 31 voix pour sur 33.

Concernant les sorties scolaires se déroulant sur le temps de la restauration scolaire, il n'y a pas de désinscription automatique des enfants. Il appartient aux parents de le faire via leur compte de l'espace famille.

### FESTIVAL DU LIVRE

M. BOUVIER rappelle que l'organisation d'un festival du livre est une opération commerciale que l'O.C.C.E n'approuve pas. Cette activité n'aura pas lieu.

### LANGUE VIVANTE

L'anglais est enseigné depuis le CE1 à l'école dans le cadre des programmes de l'Education Nationale. Cette année les cours sont dispensés par les enseignants de l'école dans le cadre d'échanges de service, le cas échéant. Des cours ELCO de portugais sont dispensés par Mme VELOSO hors temps Education Nationale le lundi de 15h45 à 17h45. Il s'agit de cours prévus dans le cadre d'accord internationaux entre les gouvernements français et portugais pour permettre de maintenir les enfants d'origine portugaise dans un bain culturel et linguistique. Les cours d'arabe n'ont pas repris. Le professeur n'a pas été remplacé.

Pour ouvrir un cours de langue dans le cadre de l'Education Nationale il faut un minimum de 9 élèves. Une enquête sera réalisée en fin d'année auprès des nouveaux élèves pour savoir s'il y aurait des volontaires à l'enseignement de l'allemand.

#### MENAGE DANS L'ECOLE

Une amélioration est notée concernant l'entretien du ménage. L'école dispose cette année de 4 agents d'entretien. Les toilettes de l'école sont nettoyées 2 fois par jour. Le soir après l'école et le midi après le temps de restauration.

#### PARKING KENNEDY

Des incivilités entre parents ont été constatées sur le parking Kennedy le mercredi lors de la reprise des élèves à 11h00. M. BOUVIER a informé Mme le Maire-adjoint qui a transmis au Maire-adjoint chargé de la sécurité dont la réponse indique qu'il est demandé aux parents de stationner un peu plus loin car le parking est réservé aux commerçants du marché. Cette réponse ne satisfait pas le Conseil d'école. M. RUIZ, conseiller municipal indique qu'il va relancer le sujet auprès du Maire-adjoint.

*Fin du Conseil d'école : 20h*

Pour ouvrir un cours de langue dans le cadre de l'Education Nationale il faut un minimum de 9 élèves. Une enquête sera réalisée en fin d'année auprès des nouveaux élèves pour savoir s'il y aurait des volontaires à l'enseignement de l'allemand.

#### MENAGE DANS L'ECOLE

Une amélioration est notée concernant l'entretien du ménage. L'école dispose cette année de 4 agents d'entretien. Les toilettes de l'école sont nettoyées 2 fois par jour. Le soir après l'école et le midi après le temps de restauration.

#### PARKING KENNEDY

Des incivilités entre parents ont été constatées sur le parking Kennedy le mercredi lors de la reprise des élèves à 11h00. M. BOUVIER a informé Mme le Maire-adjoint qui a transmis au Maire-adjoint chargé de la sécurité dont la réponse indique qu'il est demandé aux parents de stationner un peu plus loin car le parking est réservé aux commerçants du marché. Cette réponse ne satisfait pas le Conseil d'école. M. RUIZ, conseiller municipal indique qu'il va relancer le sujet auprès du Maire-adjoint.

*Fin du Conseil d'école : 20h*



#### **Conseil d'école du REVEIL MATIN Le jeudi 6 Novembre 2014**

##### **MOTION : CLASSE DECOUVERTE**

Nous constatons et regrettons vivement la suppression des classes "découverte" et nous demandons leur réintroduction dès l'année prochaine (année scolaire 2015/2016).

En effet une classe découverte a pour but de contribuer au développement et à l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants.

Elle a un fort intérêt pédagogique et permet aussi aux enfants de découvrir une nouvelle façon de vivre ensemble, de nouveaux lieux, et d'entamer des relations nouvelles avec les copains de classe mais aussi avec l'enseignant et les adultes accompagnants.

Souvent elle donne l'occasion à certains élèves de sortir de leur environnement habituel, d'expérimenter de nouvelles choses, et parfois de faire des tâches auxquelles les enfants ne participent pas forcément chez eux.

La classe découverte est aussi une chance pour les enfants en difficultés : une manière pour eux de s'intégrer et de partager avec leurs camarades, beaucoup plus intensément qu'à l'école.

Bien qu'elle demande un gros investissement aux enseignants, elle fait partie des projets importants qui sont préparés chaque année par l'équipe pédagogique de l'école Réveil Matin.

Les parents d'élèves de la liste FCPE de l'élémentaire du REVEIL MATIN